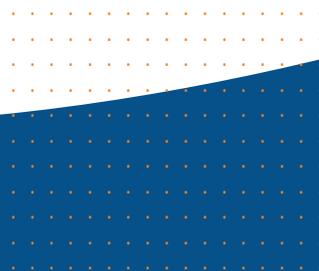




LES CONDITIONS DE VIE DES ÉTUDIANTS

LOGEMENT - TRANSPORTS - BUDGET



SOMMAIRE

Méthodologie	● ● ● ● ● ● ●	P. 5
Parents	● ● ● ● ● ● ●	P. 6
Les études		
... à l'Université de Rouen	● ● ● ● ● ● ●	P. 7
... à l'étranger	● ● ● ● ● ● ●	P. 8
... en stage	● ● ● ● ● ● ●	P. 9
Le budget		
... les revenus	● ● ● ● ● ● ●	P. 10
... les dépenses	● ● ● ● ● ● ●	P. 13
... les difficultés financières	● ● ● ● ● ● ●	P. 14
Le logement		
... l'indépendance	● ● ● ● ● ● ●	P. 16
... coût et qualité	● ● ● ● ● ● ●	P. 17
... les résidences universitaires	● ● ● ● ● ● ●	P. 18
Les transports		
... l'éloignement du lieu d'études	● ● ● ● ● ● ●	P. 19
... le budget transport	● ● ● ● ● ● ●	P. 21
... l'avis sur les transports	● ● ● ● ● ● ●	P. 22
... les déplacements hors région	● ● ● ● ● ● ●	P. 22

Cette enquête Conditions de Vie 2011 fait suite à la précédente, réalisée en 2008.

Toujours basée sur l'enquête Conditions de Vie de l'OVE national (reconduite également en 2010), elle se concentre cette fois-ci sur 3 thèmes.

Sont donc abordés cette année, les transports, le logement et le budget. Par budget, entendons les dépenses et les revenus (argent de poche, salaire, allocations, etc).

Le questionnaire comprend 190 questions présentées sur 11 pages.

MÉTHODOLOGIE

Le champ de l'enquête regroupe une grande partie des étudiants de l'Université de Rouen. 17887 étudiants de niveau L1 à M2 ont été enquêtés (PCEM1 à DCEM3 pour la médecine, Pharma1 à Pharma5 pour la pharmacie, les DUT et Licences professionnelles font partie de la population enquêtée).

Début avril 2011, ces 17887 enquêtés ont reçu par mail sur leur adresse étudiante, un lien leur permettant de répondre au questionnaire en ligne. Deux relances ont ensuite été effectuées à une semaine d'intervalle.

Finalement, fin mai, 2402 questionnaires nous sont revenus, soit un taux de retour de 13,4%.

- Conditions de Vie 2011 par l'OVE national :
- Entre mars et juin 2010, l'OVE national a enquêté plus de 130000 étudiants par le biais d'un questionnaire web. Plus de 33000 ont répondu. Ce questionnaire balaie une série de thèmes relatifs aux conditions de vie étudiantes : logement, budget, pratiques culturelles, santé , etc.
- Pour tout savoir sur l'enquête nationale : www.ove-national.education.fr

Redressement

Des disparités assez importantes ont été retrouvées entre l'échantillon et la population mère (données Apogée).

Un redressement était donc nécessaire afin d'améliorer la représentativité de l'échantillon. Il a été effectué par la méthode des quotas indépendants (ou calage sur marge), sur 3 variables : le sexe, le niveau d'études, et l'UFR.

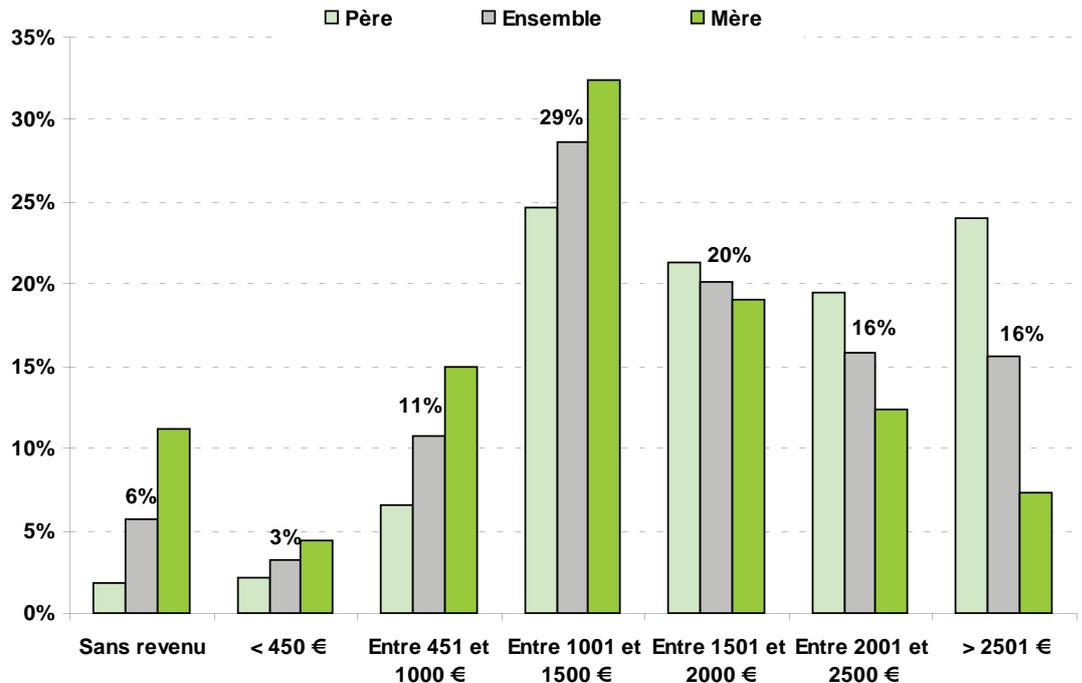


6 LES PARENTS



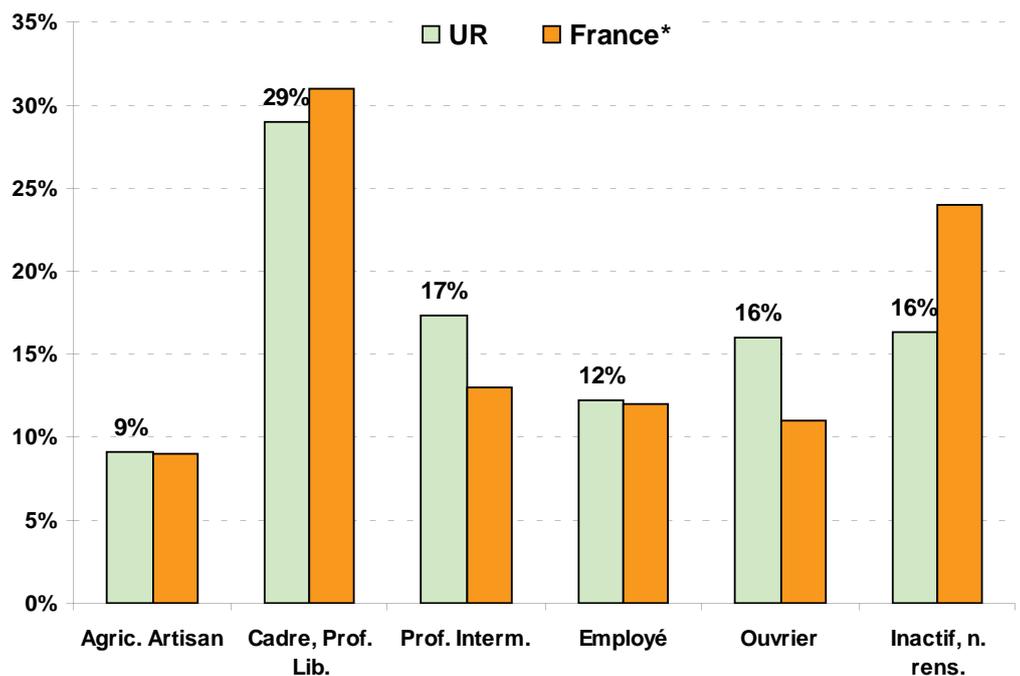
Le domicile des parents est en moyenne à moins de 65 km du lieu d'études des étudiants (médiane à 41km). Pour 10% des étudiants, les parents habitent à plus de 110 km de leur lieu d'études.

En ce qui concerne les revenus de leurs parents, 20% des étudiants les déclarent inférieurs à 1000€.



Le croisement de la CSP des parents avec la variable UFR n'est pas possible en raison des erreurs de codage par les étudiants de la CSP de leurs parents : 30% les ont codés « employés » alors qu'ils ne sont que 12% dans Apogée.

On peut néanmoins supposer que la répartition de la population est conforme à celle observée en général, avec une caractéristique tout à fait spécifique à l'université de Rouen : plus de professions intermédiaires et ouvriers (33%) que la moyenne nationale (24%).



* Origine sociale des étudiants français dans les universités en L et M en 2010-11 – fiche 6.13 - RERS 2011 – DEPP septembre 2011

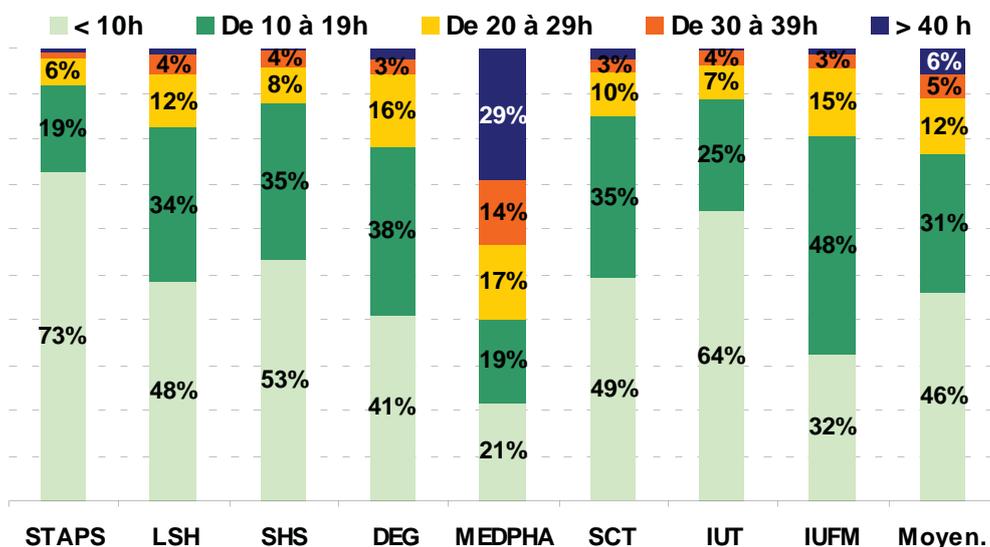


LES ETUDES

A l'université de Rouen

En dehors des cours – TP – TD, le nombre d'heures de travail personnel moyen s'élève à 13 heures par semaine.

46% des étudiants disent ne pas travailler personnellement plus de 10 heures par semaine : c'est particulièrement le cas en IUT et STAPS. A l'inverse, 10% seulement des étudiants de Médecine-pharmacie sont dans ce cas.

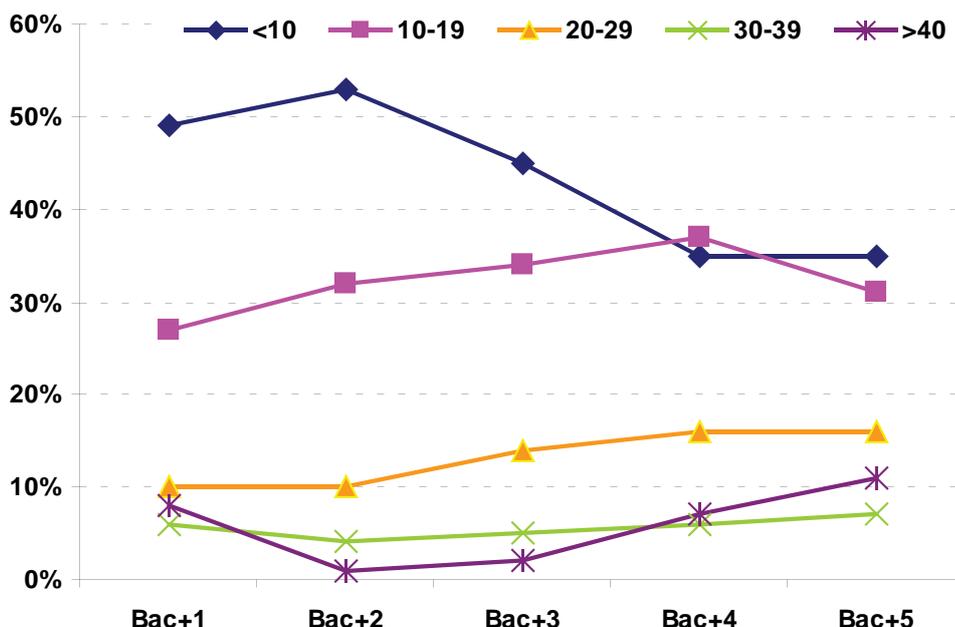


Parmi cette même population d'étudiants en Médecine ou Pharmacie, 29% affirment travailler, en dehors des cours-TP-TD, plus de 40 heures par semaines.

La moitié des étudiants travaille moins de 10h / semaine en 1e année.

A partir de Bac+3, un tiers de la population travaille plus de 20h par semaine (ce taux passe à plus de 50% pour les étudiants en médecine et pharmacie).

En ce qui concerne la préparation des examens, un tiers révise régulièrement tout au long de l'année, les deux-tiers concentrent leurs efforts à l'approche des examens.



Etudiante en LSH, niveau Bac+4 :

« Comme beaucoup d'étudiants je travaille et certains profs ne prennent pas en compte le fait d'être étudiant et de travailler sans pour autant avoir le statut de salarié par manque de nombre d'heures donc cela influence également les conditions de vie au quotidien ».

A l'étranger

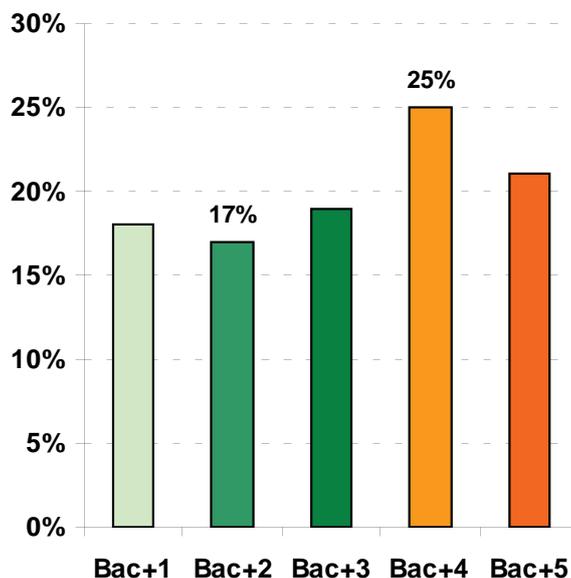
8

La question du séjour à l'étranger s'envisageait dans un cadre plus général que les seuls échanges de type Erasmus : il s'agissait des séjours effectués à l'étranger sans distinction.

8% des répondants ont donc effectué un ou plusieurs séjours en relation avec leurs études. Parmi ceux qui ne l'ont pas fait, 38% l'avait envisagé sans pouvoir le réaliser.

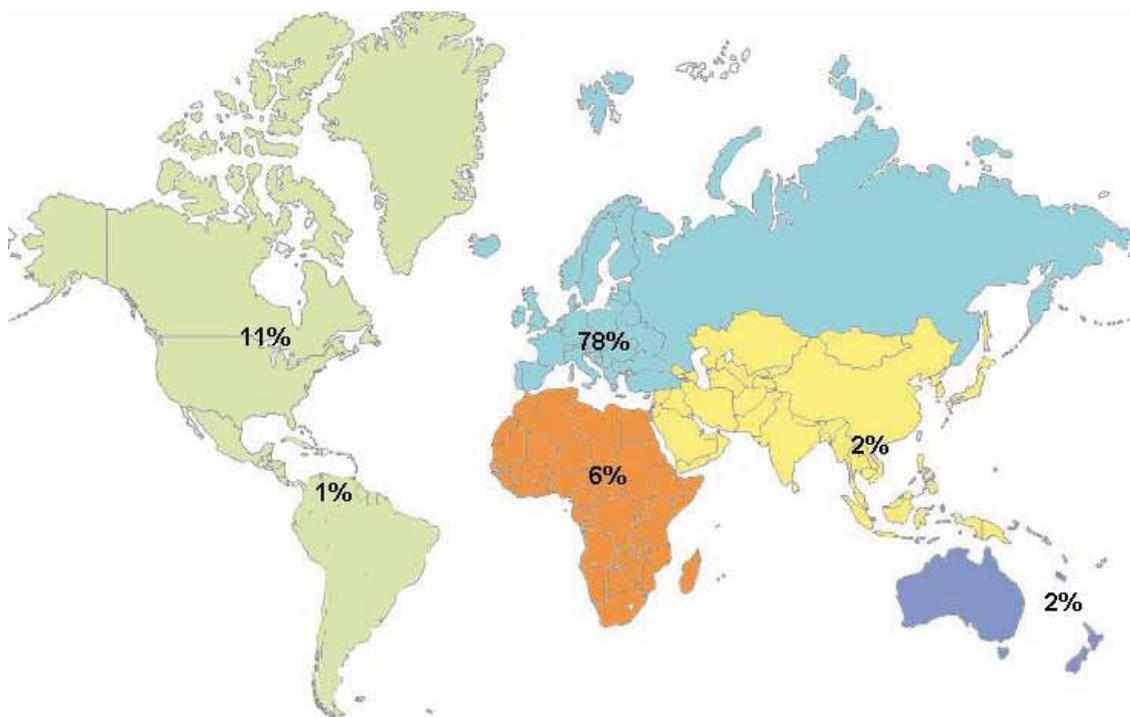
35% des séjours sont le fait d'étudiants en **Lettres et sciences humaines**, puis à égalité autour de 15%, les étudiants de Sciences et Techniques, Droit, Economie et Gestion et les IUT.

C'est plutôt en 2nd cycle (à partir de Bac+4) qu'ont lieu les séjours mais cela reste assez homogène quel que soit le niveau d'études.



Niveau des étudiants ayant séjourné à l'étranger

Ces séjours sont principalement situés en Europe (78%, dans l'ordre, la Grande-Bretagne, l'Espagne, l'Allemagne, l'Irlande), et Amérique du Nord (11%).



Les séjours à l'étranger ont pour but **une poursuite d'études** validée par une inscription dans un établissement (25%), **un stage en entreprise** (23%), une activité professionnelle hors stage (10%). Plus marginalement, des cours de langue (5%), une activité artistique ou culturelle (3%) et le volontariat (6%).

Enfin 28% se retrouvent dans d'autres situations : voyages d'études, cours d'été...



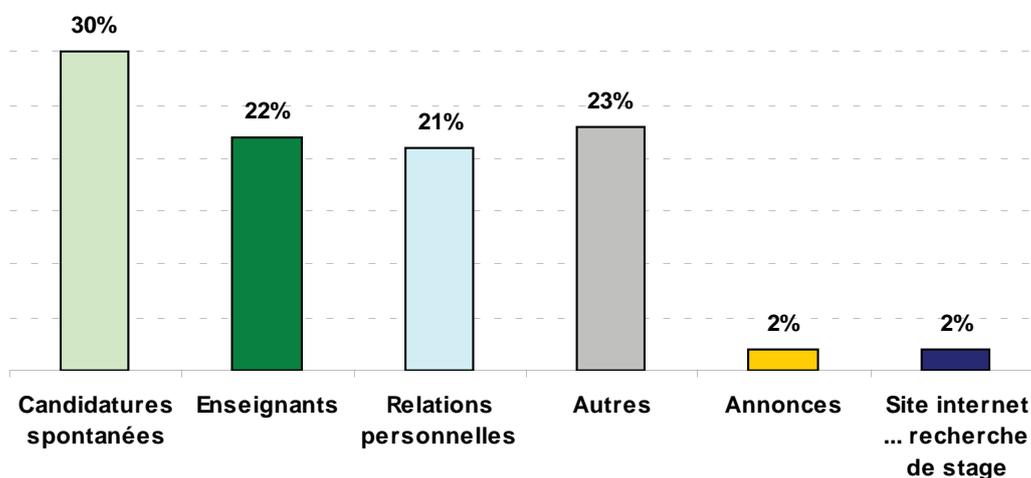
Les stages dans le cadre des études

Au cours de l'année précédant l'enquête, en 2009-2010, **23% des étudiants ont effectué un stage** dans le cadre de leurs études.

30% ont rencontré des difficultés pour le trouver. Par ailleurs, 70% estiment qu'ils avaient les moyens suffisants et adaptés pour chercher leur stage.

9

Ils privilégient les **candidatures spontanées**, ainsi que les **personnes proches** (enseignants, relations) de préférence aux sites dédiés à la recherche de stage ou aux petites annonces, vraisemblablement peu nombreuses pour les stages.



Pour 17%, ce stage s'est accompagné d'un **changement de lieu de résidence** et pour 31% d'une augmentation importante des déplacements réguliers.

Ce changement de résidence se traduit concrètement pour 17% par une nouvelle location, pour 6% par une colocation, et pour 43% par un hébergement temporaire chez les parents, d'autres membres de la famille ou des amis.

Pour 82%, cette nouvelle situation de stagiaire s'est accompagnée de **frais supplémentaires** : principalement des frais de transports (93%), le logement ne représentant que 4% des observations.

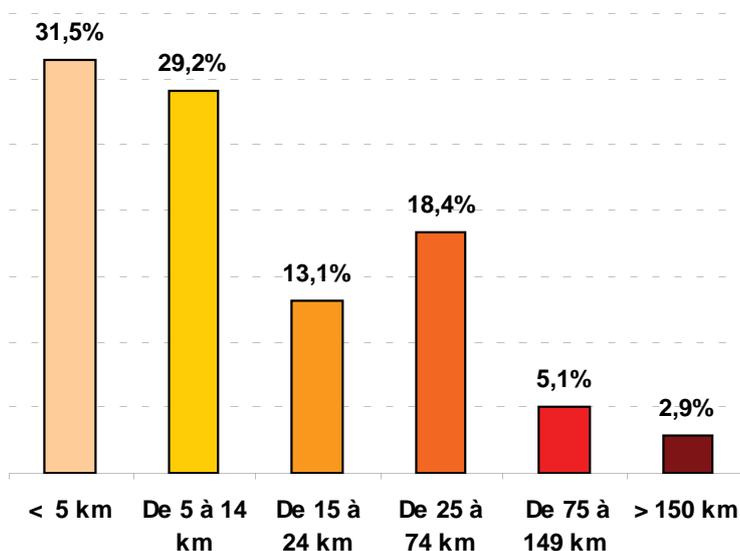
Cette augmentation des frais de transports est due à l'utilisation par 46% d'un véhicule personnel (ces mêmes individus ne l'utilisant que pour 23% d'entre eux lorsqu'ils ne sont pas en stage). 32% utilisent les transports en commun.

Etudiant en SHS, niveau Bac+4 :

« Difficultés financières essentiellement liées aux coûts du stage (péage, essence) qui n'est pas du tout rémunéré ».

Une dizaine d'étudiants ont effectué leur stage à plus de 500 km de leur lieu d'études. Si l'on exclut ces cas, somme toute marginaux, le stage est en moyenne à **26 km** du lieu de résidence (médiane à 10).

Le **temps moyen** pour se rendre au lieu de stage (exclus les 10 étudiants à plus de 135 minutes), est de **27 minutes** pour une médiane à 20.



Distance lieu de stage - lieu de résidence



LE BUDGET

Un revenu global de 500 € par mois en moyenne

Cette enquête étudie les revenus étudiants en 3 catégories : les aides de la collectivité, l'aide parentale et l'activité salariale. En sommant tous ces types de revenus, un étudiant touche en moyenne 500 € par mois (médiane à 460 €).

Ce chiffre varie bien entendu selon certains critères. Ainsi le revenu global d'un cohabitant* sera de 360 € tandis que celui d'un décohabitant s'élève à 565 €.

De même, plus le niveau d'études est élevé, plus le revenu de l'étudiant l'est également. En effet, les étudiants plus âgés travaillent davantage, le revenu augmente alors malgré la diminution de l'aide parentale.

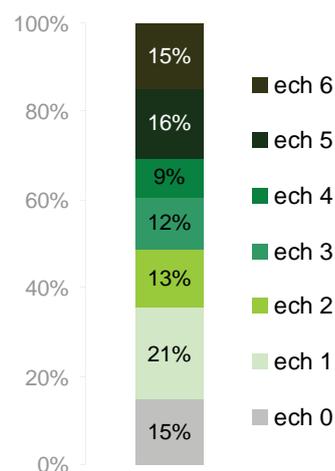
64% reçoivent des aides de la collectivité

41% de boursiers pour 268 € mensuels en moyenne

35% des étudiants n'ont pas demandé de bourse et pour 24%, celle-ci leur a été refusée. Au total, 41% des étudiants disposent d'une bourse d'état sur critères sociaux. Ils sont légèrement plus nombreux chez les décohabitants (43%) que chez les cohabitants (38%).

Le montant moyen des bourses reçues s'élève à 268 € mensuel (médiane 300 €).

15% des étudiants déclarant recevoir une bourse, sont à l'échelon 0 et sont donc uniquement exonérés des droits d'inscription. Par ailleurs, près d'un tiers se situe à l'échelon 5 ou 6 et touche donc plus de 430 € par mois.



Echelons de bourses d'état

Les autres aides sociales : APL principalement

6% des étudiants déclarent recevoir une allocation, aide du FNAU (fond national d'aide d'urgence), allocation de préparation à un concours, bourse d'état étranger, allocation de formation ou de reconversion ou autre allocation liée aux études.

Par ailleurs, 65% des décohabitants reçoivent d'autres aides sociales : pour la quasi-totalité, ce sont des allocations logement ou APL. Le montant moyen de cette aide au logement s'élève à 165 € par mois.

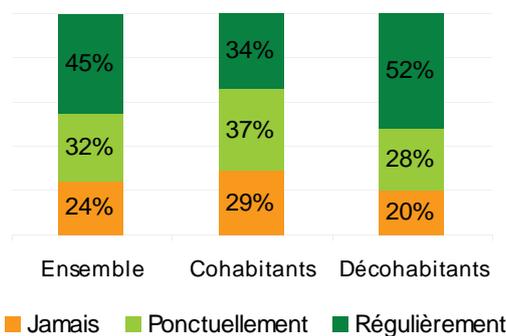
Au total, 64% de l'ensemble des enquêtés touchent au moins une aide de la collectivité; 39% pour les cohabitants (bourse pour la quasi totalité), 78% pour les décohabitants. Le cumul de ces aides sociales est de 300 € mensuels en moyenne pour ceux qui en bénéficient.

* Un cohabitant désigne un étudiant vivant chez ses parents ou d'autres membres de la famille. Pour plus d'explication, Cf partie logement p.16

Une aide parentale pour 3/4 des étudiants

48% des étudiants reçoivent de leur famille, des sommes dont ils disposent librement. Pour 54%, ce sont des sommes correspondant à des frais bien précis. Un quart des étudiants ne reçoit aucune aide de la famille.

11



Aide des parents selon le type de résidence

Pour 32% de l'ensemble des enquêtés, c'est une aide ponctuelle, et pour 45%, une aide régulière.

Les décohabitants sont davantage financés par les parents. Cette aide parentale varie également avec le niveau d'études. L'aide régulière croît du niveau Bac+1 à Bac+3 pour décroître ensuite jusqu'au Bac+5.

En moyenne, les parents (ou autre(s) membre(s) de la famille) versent 258 € mensuels (médiane à 200 €).

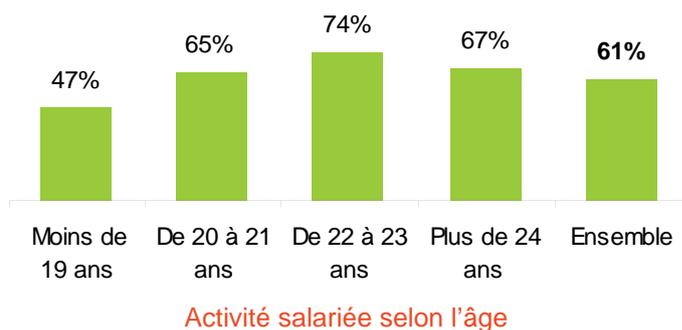
Notons également que 17% des enquêtés effectuent leur déclaration de revenus, seuls ou avec leur conjoint(e) mais indépendamment de leurs parents. Ce chiffre augmente également avec le niveau d'études (de 14% pour les Bac+1 à 42% pour les Bac+5).

L'activité rémunérée

Rappel : Cette enquête interroge les étudiants en formation initiale, inscrits en présentiel, de niveau bac+1 à bac+5.

Parmi eux, 27% ont travaillé l'été précédent l'enquête, 8% pendant l'année universitaire, et 26% pendant l'année et pendant l'été. Au total, 61% ont donc exercé une activité salariée depuis l'été précédent (inclus).

L'activité rémunérée croît avec le niveau de l'étudiant. Ainsi, 74% des 22/23 ans ont exercé une activité rémunérée contre 47% des moins de 19 ans.



Activité salariée selon l'âge



- La méthodologie de cette enquête et celle de l'OVE national ne sont pas identiques, ce qui ne permet pas une comparaison fine des chiffres sur tous les thèmes évoqués. En effet, les périodes de passation des questionnaires ne sont pas tout à fait les mêmes. Le champ des enquêtés diffère également ; contrairement à l'OVE national, cette enquête ne prend pas en compte BTS, CPGE, plus de 28 ans, toute école hors université, inscrits en Télé-enseignement, ... De plus, un an de décalage les sépare. Et pour finir, les questionnaires de cette enquête ont été transmis par le web, sur les adresses mails universitaires, ceux de l'OVE national, ont été adressés par courrier postal.
- L'accumulation de ces distinctions explique donc certainement les différences observées.

31% d'étudiants exercent au moins une activité **régulière** ; les plus fréquentes étant les activités d'employé, de vacation universitaire, ou de baby-sitting,... Le montant moyen de ces activités régulières est de 369 € par mois (médiane à 286 €).

40% exercent une ou des activité(s) **occasionnelles**. On y retrouve les mêmes activités que pour les jobs réguliers. Le montant de ces activités occasionnelles pour le dernier mois travaillé s'élève à 628 € en moyenne (médiane à 460 €).

La **compatibilité études-emploi** semble **compliquée** pour 21% des salariés de l'année universitaire. L'organisation des examens pose problème à 23% d'entre eux.

Etudiante en LSH, niveau Bac+2:

«On ne pense pas assez au coût de la vie d'un étudiant lorsque leurs parents sont " censés " gagner trop pour avoir une bourse, les livres plus la vie du quotidien font que l'étudiant est obligé de travailler, aux dépens des études.»

Récapitulatif des recettes



- Montant mensuel moyen (en €)
- ◆ Part d'étudiants concernés (en %)

Résumé des 3 types de revenus évoqués

L'aide de la **collectivité** est donc la **plus présente**, touchant 64% des enquêtés mais c'est l'**activité salariale** qui apporte le **revenu le plus important** (369 € par mois en moyenne pour les activités régulières).



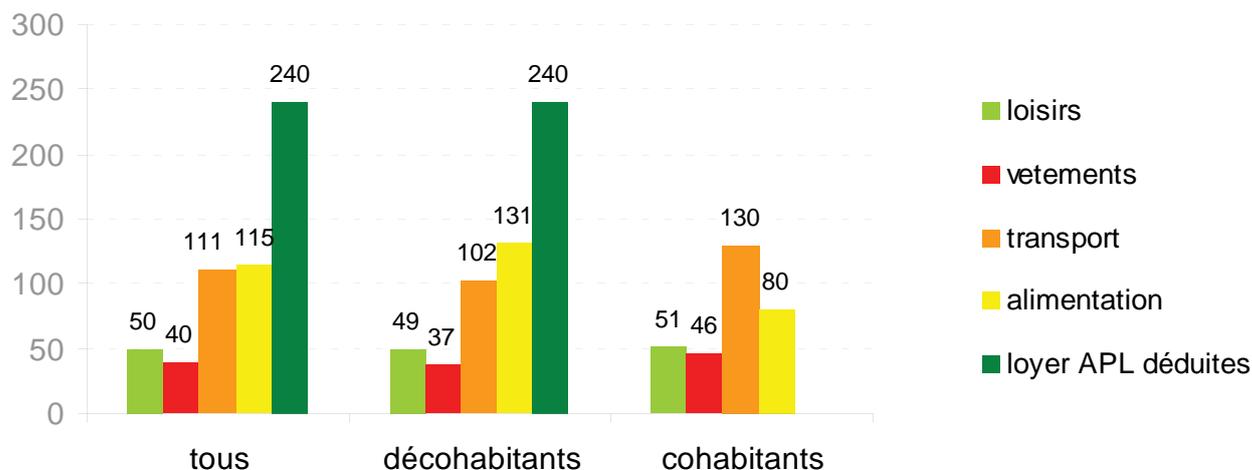
Quelques explications :

- La somme de ces 3 montants de dépenses avoisine les 930 €. Et on pourrait rapidement déduire qu'en moyenne les étudiants touchent 930 €.
- Mais les étudiants percevant une aide de la collectivité ne sont pas forcément ceux qui gagnent de l'argent en travaillant ni ceux qui reçoivent l'aide des parents. Les aides ne se cumulent donc pas toujours.
- Mais surtout, elles ne concernent qu'une partie de la population (31% pour l'activité rémunérée, 45% pour l'aide parentale et 64% pour l'aide de la collectivité).
- C'est pourquoi en sommant les aides que reçoit chaque étudiant et en en faisant alors la moyenne, on n'obtient non pas 930 € mais environ 500 € comme indiqué au début de ce chapitre. La somme des moyennes n'est pas égale à la moyenne des sommes.

Les dépenses

Le montant total moyen mensuel des dépenses courantes s'élève à 484 € pour l'ensemble des étudiants.

13

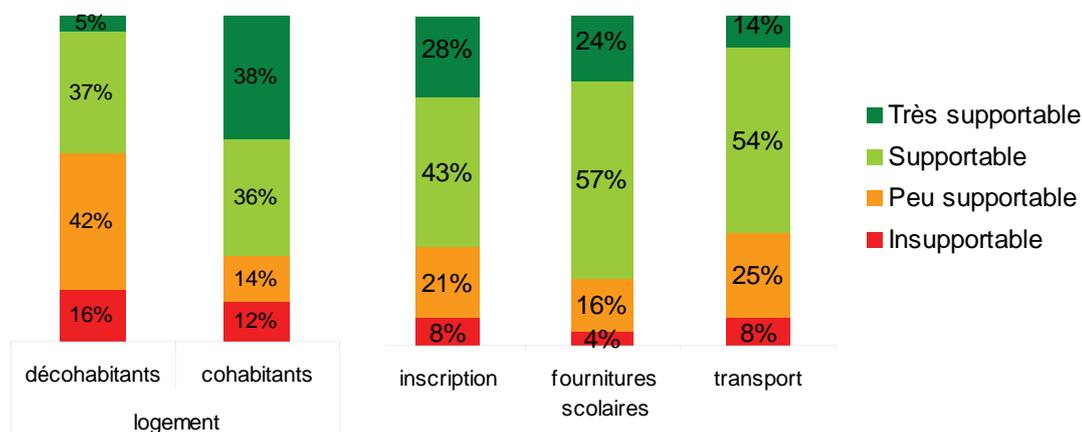


Montant total moyen mensuel: 484 € 508 € 308 €

Montants mensuels moyens des dépenses principales selon le mode de résidence

Notons que 30 étudiants cohabitent et participent au loyer du logement familial. Cette part plutôt faible n'a pas été prise en compte dans le graphique ci-dessus.

Le budget alimentation des cohabitants est moins élevé que celui des décohabitants, la prise en charge de ces dépenses par les parents étant plus importante pour les premiers. Les loisirs, eux, ne semblent pas différer selon la catégorie de logement, en revanche, le coût du transport est plus élevé chez les cohabitants qui sont généralement plus éloignés de leur site d'études (Cf partie transport, page 19).



Sentiment relatif aux différents coûts de la rentrée

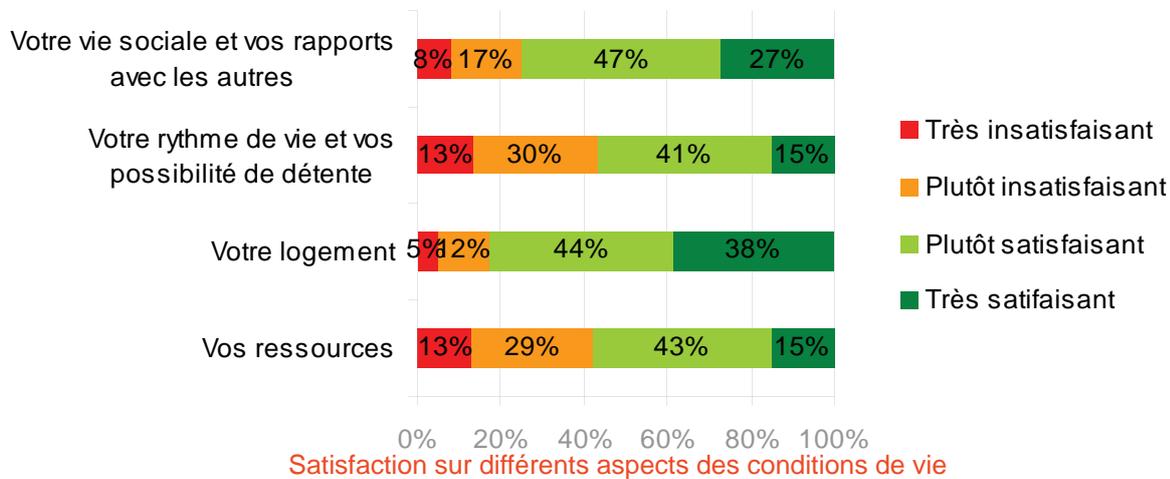
Le coût de la rentrée est plutôt semblable entre cohabitants / décohabitants sur les thèmes du transport, de l'inscription, et des fournitures scolaires. Ainsi 29% des étudiants ont trouvé le coût de l'inscription peu supportable ou insupportable.

En ce qui concerne le logement, plus de la moitié des décohabitants semble avoir éprouvé des difficultés lors de la rentrée.

Le coût moyen total de ces différentes dépenses engendrées par la rentrée est estimé à 852 € (614 € pour les cohabitants, 987 € pour les décohabitants). La médiane, elle, est de 700 €

Les difficultés financières

Les sentiments sont **plutôt partagés** quant aux jugements portés sur les aspects suivants de leurs conditions de vie



Les ressources sont pour **42%** des étudiants, **sources d'insatisfaction**, de même que pour le rythme de vie et les possibilités de détente.

Depuis le début de l'année scolaire :

- 38% ont eu un découvert à la banque
- 72% estiment avoir dû se restreindre
- 66% ont pioché dans leurs économies
- 37% ont demandé une aide exceptionnelle à leurs proches
- 3%, une aide exceptionnelle du FNAU
- 29% ont dû travailler davantage afin de boucler leur budget ou faire face à des imprévus.

De plus, près de **10%** des enquêtés déclarent avoir cherché à **emprunter pour financer** leurs études, se loger, ou subvenir à leurs besoins quotidiens.

Au total, presque **un tiers des étudiants (30%) cumule au moins 4 des 6 difficultés présentées dans le cadre ci-dessus.**

Etudiante de SHS, niveau Bac+4:

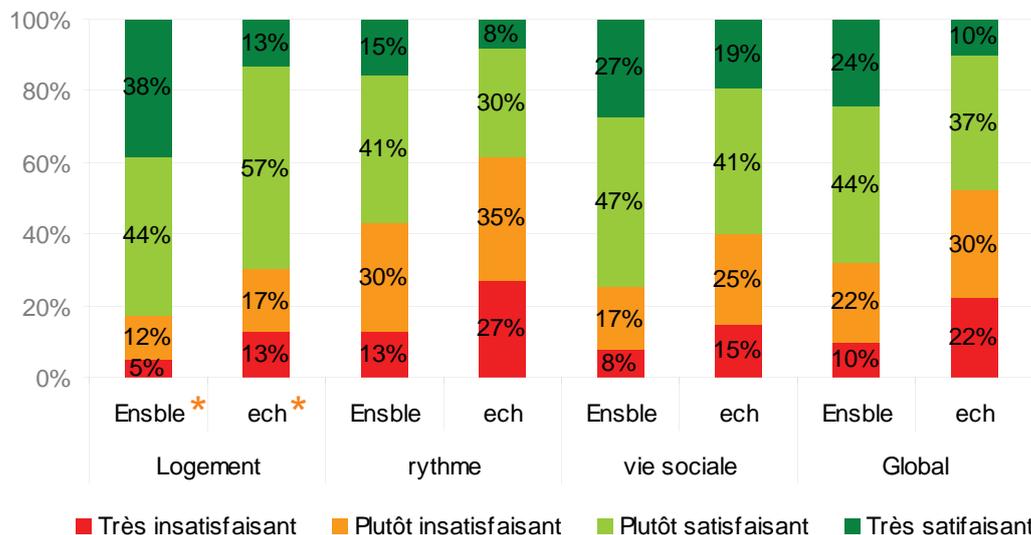
«Je suis à l'échelon zéro de la bourse du Crous ce qui fait que je ne reçois aucune aide, or mes parents ne peuvent pas m'aider j'ai donc pris 3 prêts de 3000 euros chacun depuis le début de mes études et je travaille 2 mois l'été.»

6% d'étudiants en « difficultés financières »

Si l'on ajoute à ces difficultés, une aide sociale limitée et une aide parentale plutôt faible, on détermine un échantillon composé de **6%** de la population totale, que l'on peut alors estimer en «difficultés financières».

Cette population ainsi définie possède **certaines caractéristiques.**

Ils sont davantage **insatisfaits de leur vie sociale** (40% contre 25% pour l'ensemble de la population). Ils sont également plus nombreux à estimer leur **rythme de vie plus insatisfaisant** (+35 points), de même pour le logement (+13 points).



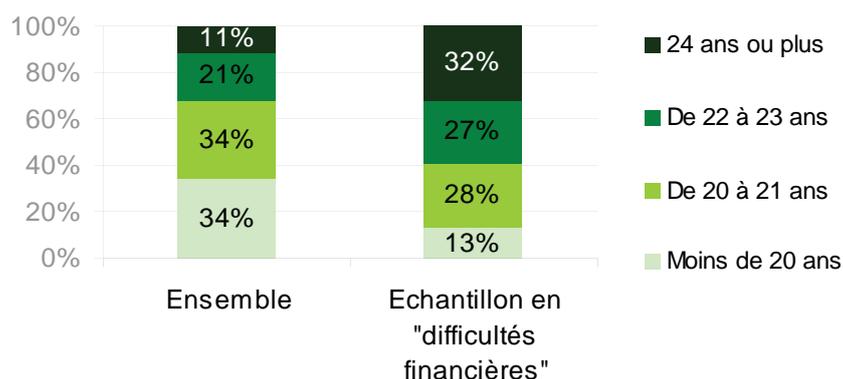
■ Très insatisfaisant ■ Plutôt insatisfaisant ■ Plutôt satisfaisant ■ Très satisfaisant

Comparaison des jugements sur certains aspects des conditions de vie, pour l'ensemble de la population et pour les étudiants dits « en difficultés financières »

*Ensemble= Ensemble des étudiants
*ech= échantillon dit « en difficultés financières »

On y retrouve une **part plus importante de filles**. Elles semblent en effet travailler davantage et déclarent plus devoir se restreindre (77%), piocher dans leurs économies (69%), ou encore demander de l'aide à un proche (40%). Ces résultats cependant, obtenus sur des questions d'opinion relèvent d'une certaine subjectivité et sont à interpréter avec précaution.

Par ailleurs, cette population qui semble globalement plus en « difficultés financières » est **plus âgée** (moyenne de 22,3 ans) que la population étudiée (moyenne de 20,7 ans). On a en effet vu précédemment que l'aide des parents diminue avec l'âge, l'indépendance augmente par ailleurs, et de ce fait, l'exercice d'activités rémunérées. On retrouve donc une **sur-représentation des plus de 24 ans** (+21 points), et plus particulièrement des **Bac+4** (+7 points).



Répartition de l'âge pour l'ensemble de la population et pour les étudiants dits « en difficultés financières »

On notera également que la **proportion d'étrangers est plus importante** dans cet échantillon que dans la population totale des étudiants enquêtés (+5 points).

Les étrangers cumulent en effet d'une part, **une aide moins importante de la collectivité** : 15% de boursiers contre 41% pour l'ensemble, 230 € de somme de toutes les aides contre 300 € pour l'ensemble ; d'autre part, **une aide des parents également globalement moins importante** puisque 62% reçoivent de l'argent de leur famille contre 72% pour l'ensemble.

A cela semble s'ajouter un certain **isolement**, ils sont plus éloignés de leur famille (60% dont les parents résident hors France métropolitaine). Ils sont par ailleurs **plus insatisfaits de leur vie sociale** et des rapports avec les autres (+17 points).

Etudiant en Bac+4 Sciences et techniques:
«Le campus de sciences et techniques de MSA est très morcelé, plutôt vieux et triste [...]. Ce site manque d'espace vert aménagés [...] et d'un vrai espace de rencontre et de vie sociale.»





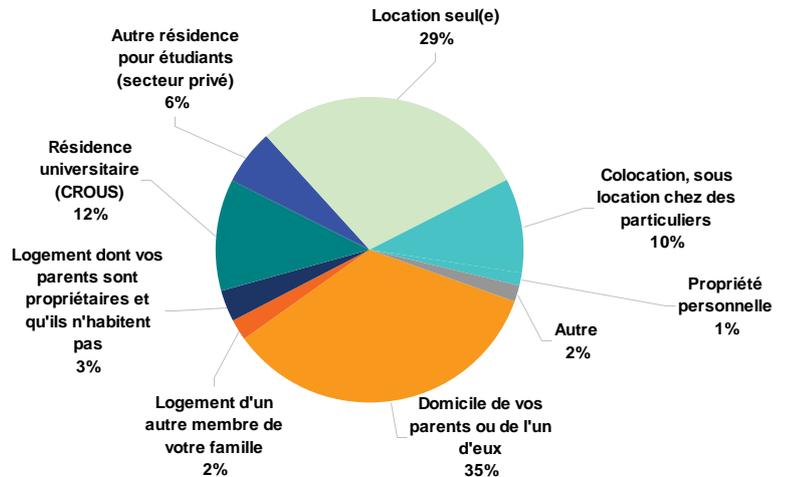
Décohabitants : n'habitent plus chez les parents ni chez un autre membre de la famille : 63%

Type de logement occupé

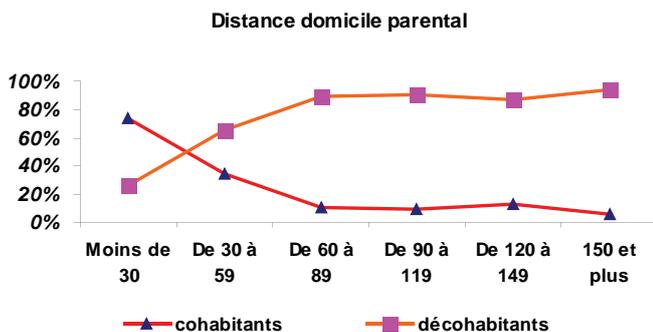
Près de la moitié des répondants sont locataires du parc privé (location seul, colocation, résidence pour étudiant du secteur privé).

12% sont en résidence universitaire CROUS.

37% restent logés dans la famille (parents ou autre membre de la famille).



Cohabitants / décohabitants : L'accès à l'indépendance résidentielle



La part des étudiants qui disposent au moins en période de cours, d'un **logement indépendant** augmente avec l'âge et le niveau d'études. C'est à partir de 20 ans que la part des étudiants ayant quitté le domicile parental devient majoritaire, à partir de l'entrée en Master 1, les trois quarts sont en logement indépendant.

Le **désir d'indépendance** fait partie des principales raisons invoquées pour justifier le

choix de décohabiter, cette indépendance s'exprime néanmoins à différents degrés, 42% des décohabitants retournant au domicile parental au moins tous les weekends et 19% deux ou trois fois par mois.

L'**éloignement de la résidence parentale** par rapport au lieu d'études est un facteur déterminant de la décohabitation. Au dessus du seuil des 30 kms, la proportion des **décohabitants** devient majoritaire. Néanmoins, 92% des étudiants qui sont logés dans leur famille ne résident pas sur leur lieu d'études et 28% restent domiciliés dans un rayon supérieur à 30 kms de ce dernier.

Parmi ceux qui ont quitté le domicile parental, tous ne viennent pas pour autant **s'installer sur leur site d'études** : ils sont notamment significativement moins nombreux à le faire chez les étudiants de St Étienne du Rouvray (58% des décohabitants ne résident pas sur leur lieu d'études) et ceux de Mont Saint Aignan (41% résident ailleurs).

Outre la proximité du lieu d'études, le confort et l'aspect financier sont les **principales raisons du choix** du lieu de résidence pendant l'année universitaire.

Cependant, ceux qui sont **restés au domicile parental** sont significativement plus nombreux à estimer n'avoir pas eu le choix, pour certains, en particulier les plus jeunes, parce que les parents se sont opposés à leur prise d'indépendance, pour d'autres en raison du poids financier de cette indépendance.

Etudiant IUFM : «Tout va très bien tant qu'on ne souhaite pas quitter le domicile parental... Pourtant prendre son indépendance est important, et difficilement réalisable sans aides, d'où une perte de temps et d'argent importante sur la route...»

Décohabitants : Qualité et coût des logements

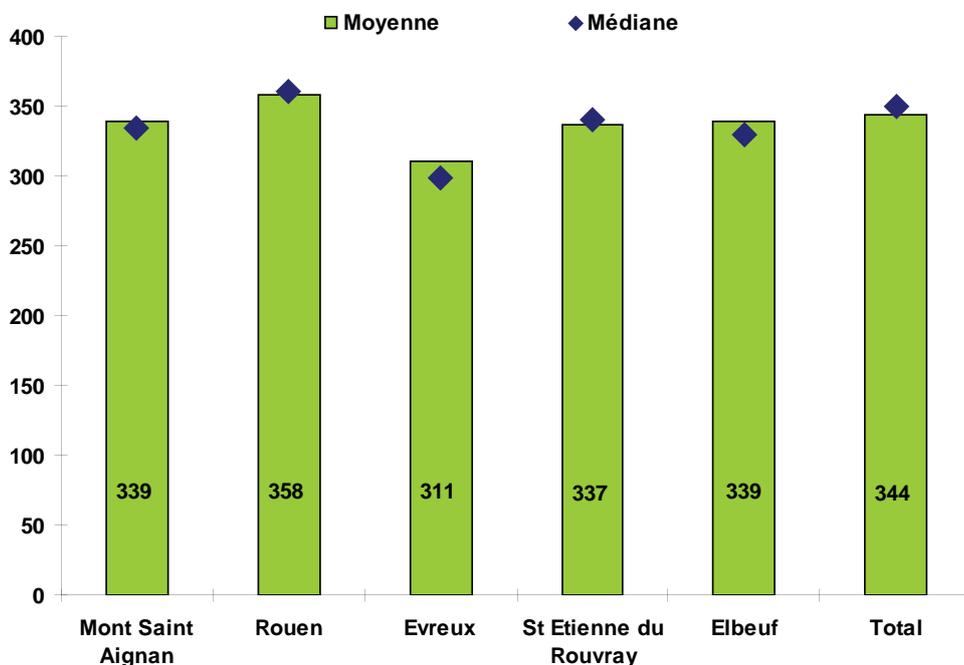
Les étudiants qui n'habitent plus au domicile parental durant l'année universitaire sont globalement satisfaits, voire très satisfaits du logement qu'ils occupent pour 81% d'entre eux.

17

Les démarches pour l'obtenir n'ont cependant pas toujours été simples, en effet 35% disent avoir trouvé leur logement difficilement ou très difficilement.

Hormis les résidences universitaires qui sont attribuées par le CROUS, ce sont les petites annonces (38%) et les agences immobilières (31%) qui sont les principaux moyens ayant permis de trouver un logement.

Le loyer mensuel moyen est de 344€ (médiane à 350€), la majorité de la population se trouvant dans une fourchette de loyer entre 270€ et 420€.



Loyers mensuel moyen et médian selon le lieu de résidence

Les deux tiers des étudiants disposent d'un logement de 1 ou 2 pièces. Quasiment tous bénéficient des principaux éléments de confort (cuisine ou kitchenette, Salle d'eau, WC), les trois quarts ont un accès internet dans leur logement.

65% des étudiants décohabitants bénéficient d'une allocation logement, le montant moyen étant de 165€. Globalement l'allocation permet de réduire le coût du loyer de 100 à 200 € selon les cas. En enlevant les APL, le loyer mensuel moyen des décohabitants passe à 240€.

Pour les plus jeunes (en dessous de 19 ans), les frais liés au logement sont majoritairement pris en charge par les parents.

Ce poste logement reste lourd malgré tout dans le budget de la plupart des étudiants, plus de la moitié d'entre eux considérant les dépenses engendrées pour se loger comme peu supportables voire insupportables : en moyenne, il représente 60% des revenus (57% dans l'enquête précédente en 2008).

Etudiant IUT Elbeuf : « Actuellement, je suis étudiante à l'IUT de d'Elbeuf : cette ville est restreinte dans l'accueil des étudiantes et apporte très peu de solutions pour les étudiants au niveau des logements, repas et des transports. »

Etudiante SHS Bac+3 : « Je me sens plutôt privilégiée. J'ai un appartement en bon état et grâce aux aides je peux payer un loyer, mais pour ce qui est du reste il faut se restreindre et principalement sur les livres. »



Décohabitants : Les résidences universitaires

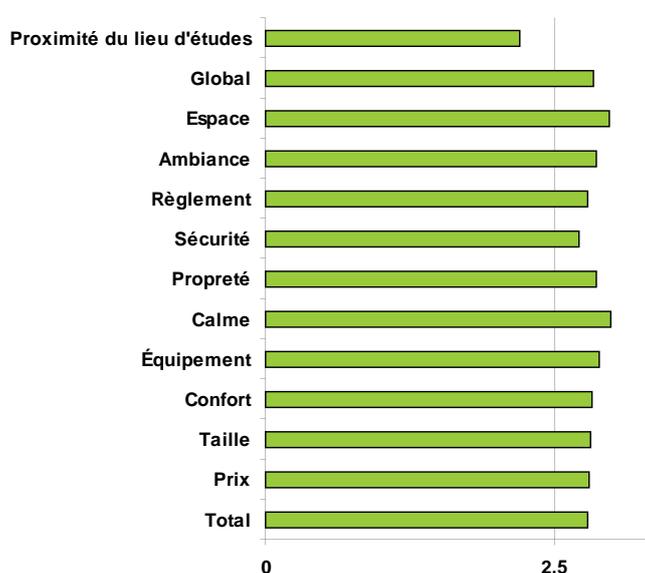
18

19% des étudiants décohabitants logent en résidence universitaire, c'est le cas pour 45% des étudiants du site d'Évreux, 30% de ceux de Saint Étienne du Rouvray et 23% de ceux de Mont Saint Aignan.

Le logement en résidence du parc CROUS permet en général de vivre sur le site où l'on étudie. C'est en particulier le cas pour 94% des résidents du parc CROUS de Mont Saint Aignan et 92% de ceux d'Elbeuf mais seulement de 43% de ceux de Saint Etienne du Rouvray.

Mise à part la disposition d'une cuisine ou kitchenette moins fréquente dans les chambres du parc Crous, globalement, les étudiants logés en résidence universitaire disposent des mêmes éléments de confort que le reste de la population étudiante

Parmi nos répondants résidents CROUS, le loyer mensuel moyen est de 253€ ; en enlevant les APL, il passe à 171€.



Note moyenne de quelques aspects des résidences étudiantes (de 0 pour très insatisfait à 5 pour très satisfait)

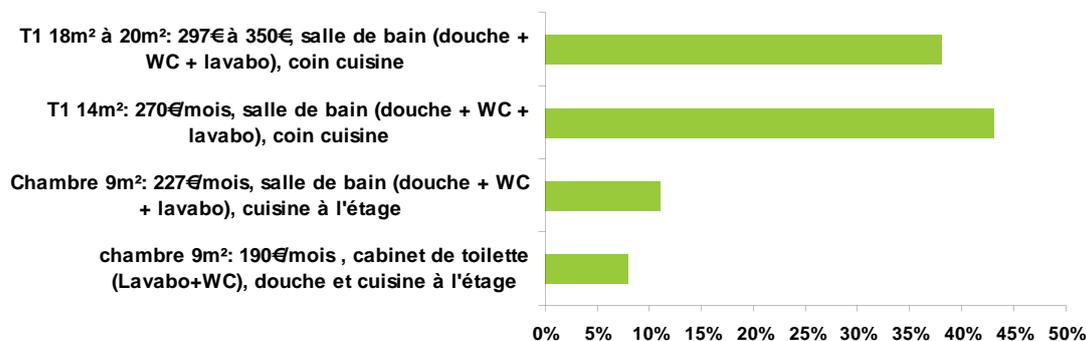
Le jugement global des résidences étudiantes, (cf. le tableau ci-contre), par ceux qui les occupent, donné sur une échelle de 1 à 5, est moyen (2.77 sur 5). Il reste homogène quel que soit le critère envisagé.

Quant à ceux qui ont préféré se loger autrement qu'en résidence CROUS, c'est avant tout la taille des logements (pour 52%) qui les a incités à chercher autre chose, suivis respectivement par plus d'un quart des répondants, par le rapport qualité/prix, le manque de calme et la localisation.

Pour 10%, c'est en raison du refus de leur dossier par manque de place, 5% ont estimé n'y avoir pas droit car non boursiers et 5% déclarent ne pas avoir les moyens.

Dans le cadre de la mise en œuvre d'une évolution du parc Crous, les étudiants ont été interrogés sur le type de logement qui leur conviendrait le mieux selon leurs besoins au choix parmi 4 propositions décrites ci-dessous.

43% ont opté pour un T1 de 14m² devant le T1 de 20m² (38%).



Dans le cadre d'une évolution du parc CROUS, quel type de logement correspondrait le mieux à vos possibilités et à vos besoins ?

Etudiant IUFM :

«A quand le logement étudiant pour tous pour l'autonomie des jeunes étudiants ?»



LES TRANSPORTS

Rappelons que 63% des étudiants décohabitent et que d'une manière générale, cette décohabitation correspond implicitement à un rapprochement du lieu d'études. A l'inverse, ceux qui restent logés au domicile familial sont en moyenne plus éloignés de leur lieu d'études que les décohabitants.

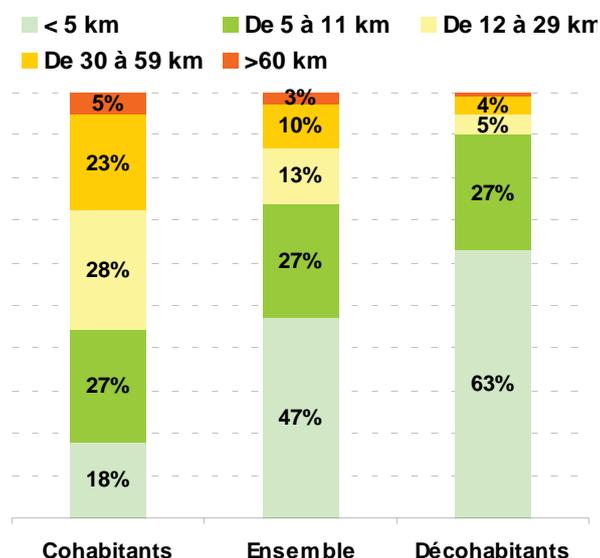
Par ailleurs, 15% des étudiants se déplacent au moins une fois par semaine hors de leur zone d'études, le plus souvent pour rentrer chez leurs parents.

En fonction de ces données, on ne sera guère étonné des écarts constatés entre les uns et les autres sur le terrain des transports.

L'éloignement du lieu d'études

La distance en km entre le lieu d'études et le logement occupé pour les études est inférieure à 5 km pour 47% de la population (en moyenne 11 km). Si l'on y ajoute ceux qui résident à moins de 30 km, on atteint 87% de la population.

Distance en km entre le lieu d'études et le logement occupé pour les études (moyenne : 11 km, médiane : 5 km)



Les deux tiers sont à moins de 30 minutes aller (en moyenne 25 minutes) de leur lieu d'études à leur domicile, et avec ceux qui sont à moins d'une heure, on approchera 91% de la population.

Temps en minutes entre le lieu d'études et le logement occupé pour les études (moyenne : 25 mn, médiane : 20 mn)

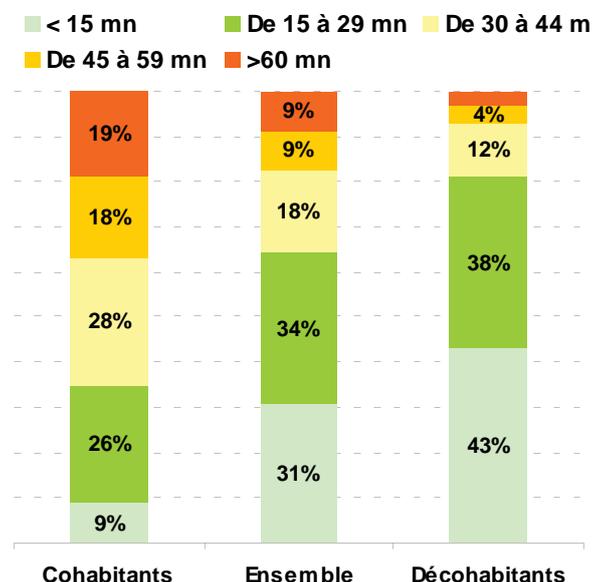


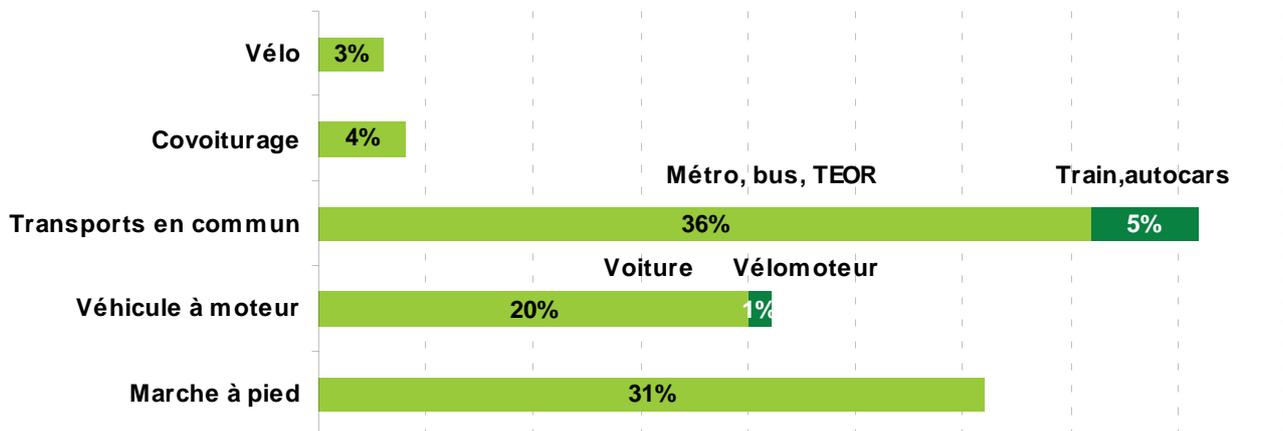
Tableau comparatif des distances et temps moyen aller entre le lieu d'études et le lieu de résidence

	Cohabitants	Ensemble	Décohabitants
Distance moyenne Aller km	20	11	6
Temps moyen Aller minutes	38	25	18

Enfin, pour ceux qui auraient des enseignements dans des lieux différents, 13% seulement estiment qu'ils sont éloignés de plus de 15 minutes l'un de l'autre : c'est une situation plus fréquemment rencontrée par les étudiants de STAPS et de Sciences et techniques.

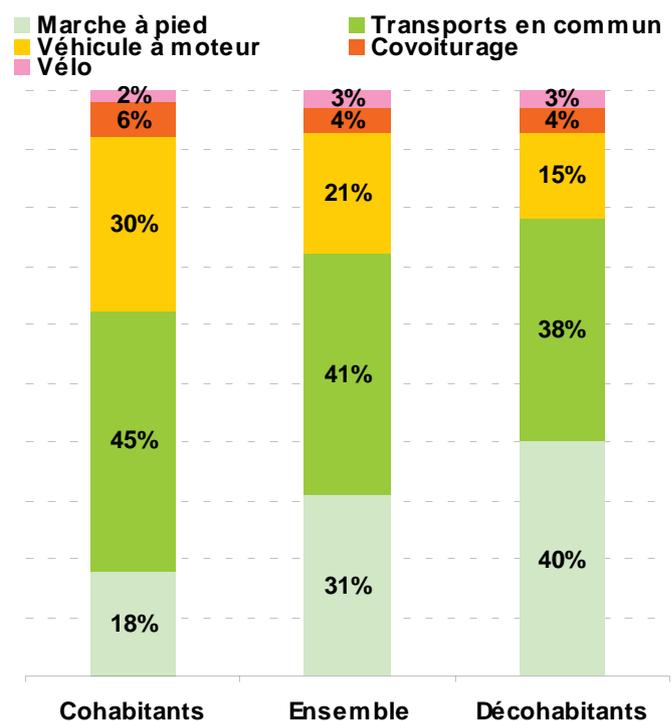
Les moyens de transport les plus utilisés sont dans l'ordre le « Métro, Bus TEOR » (36%), la marche à pied (31%) et la voiture seule (20%).

Si l'on regroupe les transports en commun (métro, Bus, Teor, Train, autocars), on arrive à 41%, les véhicules à moteur personnels représentant 21% des moyens utilisés.



Selon l'angle cohabitation/décohabitation, on s'aperçoit que les étudiants qui logent chez leurs parents utilisent deux fois plus la voiture et le covoiturage et quatre fois plus le train que ceux qui décohabitent. Pour ces derniers, c'est la marche à pied et les transports en commun qui s'imposent loin devant toutes les autres modalités.

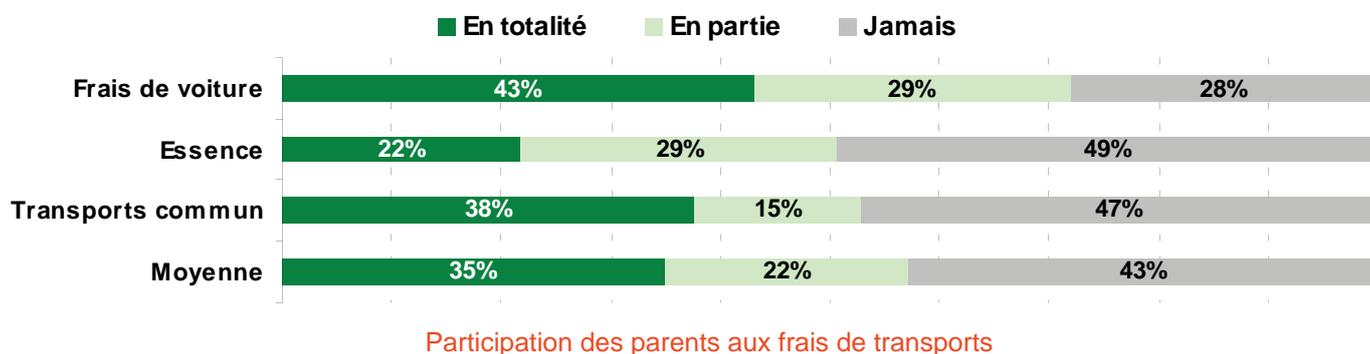
Les plus proches à la fois en distance et en temps privilégient la marche à pied et le métro-bus-TEOR, les plus éloignés utilisent la voiture et le couple train-autocar.



Un véhicule personnel ... et une aide parentale importante

43% affirment disposer en permanence d'un **véhicule personnel** qui est loin devant toutes les propositions le leur ou celui de leur conjoint ou ami (76%). 18% utilisent celui de leurs parents.

21



La moitié des parents participent aux frais d'essence et de transports en commun. Ce taux passe à 72% en ce qui concerne leur participation aux frais d'entretien ou d'assurances.

Etudiant de SHS, niveau Bac+1 :

« ... Prendre la voiture revient à un prix exorbitant, pour autant les parents sont obligés d'offrir un abonnement à la TCAR à l'année, comme cadeau de Noël tellement les prix sont affolants. Sans parler de la ligne 40 qui est une CALAMITE niveau fréquence : 3 passages entre 9h-10h et 16h-17h, le reste de la journée le bus passe une à deux fois par heure ».

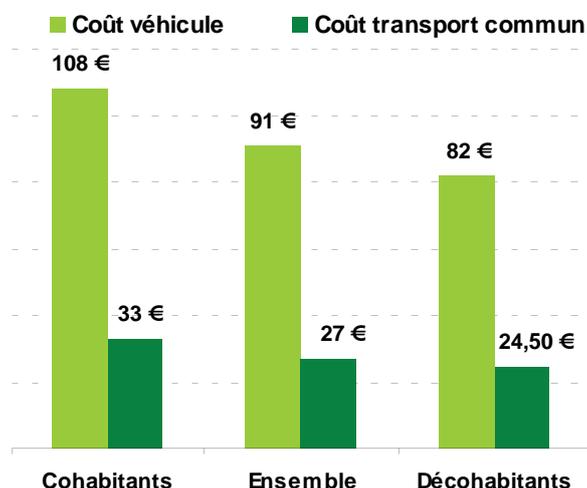
Le budget transports

Il est évalué au moyen de deux questions sur l'utilisation du véhicule personnel et sur celle des transports en commun.

Le coût mensuel moyen des **déplacements en véhicule** est estimé à 91€ pour une médiane à 70€.

En utilisant un véhicule, les décohabitants dépensent 82€ alors que la somme monte à 108€ pour les cohabitants : le fait d'habiter chez les parents oblige les étudiants à se déplacer davantage et donc à dépenser plus dans les transports.

C'est le cas pour la voiture mais aussi pour les **transports en commun** : 33€ pour les cohabitants contre 24,5€ pour les décohabitants, pour une **dépense moyenne de 27€**.



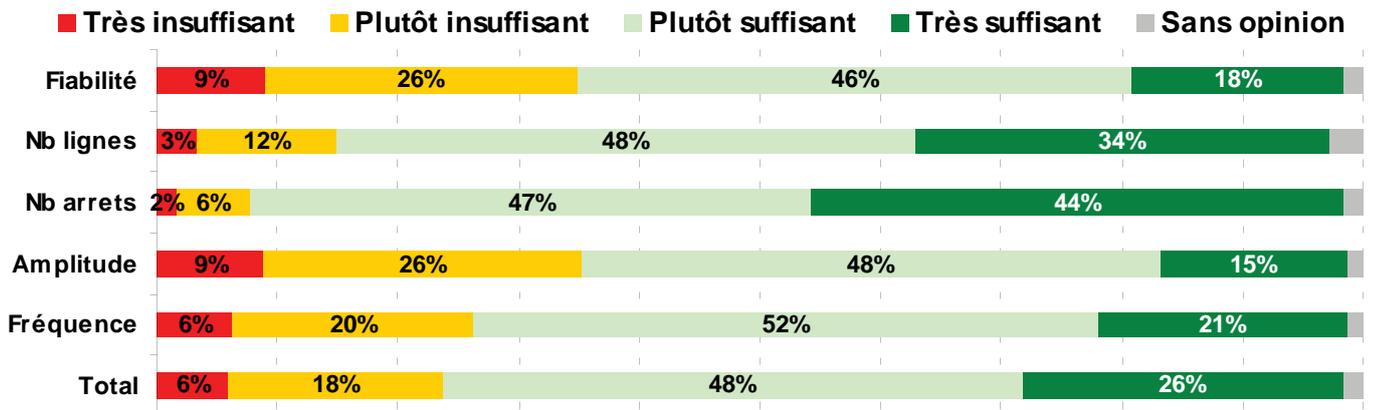
Etudiante de Droit, Economie, gestion, niveau Bac+1 :

« ... le coût des transports en communs y compris train, teor et metro me paraît cher chaque mois : il faudrait que cela coûte moins cher pour les étudiants ».

Une vision des transports en commun plutôt satisfaisante

Quelle que soit leur situation de logement (cohabitant/décohabitant), les trois quarts des étudiants qui utilisent des transports en commun sont en moyenne satisfaits voire très satisfaits de leur moyen de transports privilégiés.

22



Avis des étudiants sur les transports en commun

Le nombre des arrêts proposés, ainsi que le nombre de lignes recueillent l'appréciation positive de pratiquement toute la population. En revanche, la fiabilité et l'amplitude des transports en commun ne recueillent que 2/3 d'avis favorables : il faut croire que malgré la mise en place de services de nuit (Noctambus : 78% connaissent son existence mais 23% seulement l'utilisent) ne répond pas à la question de l'amplitude (quid des fins de journée/début de soirée en semaine où les transports en commun deviennent moins fréquents) et que les pannes ou retards (peut-être davantage côté train) vécus par le public pèsent lourd dans l'échelle d'insatisfaction.

Etudiant de LSH, niveau Bac+1 :

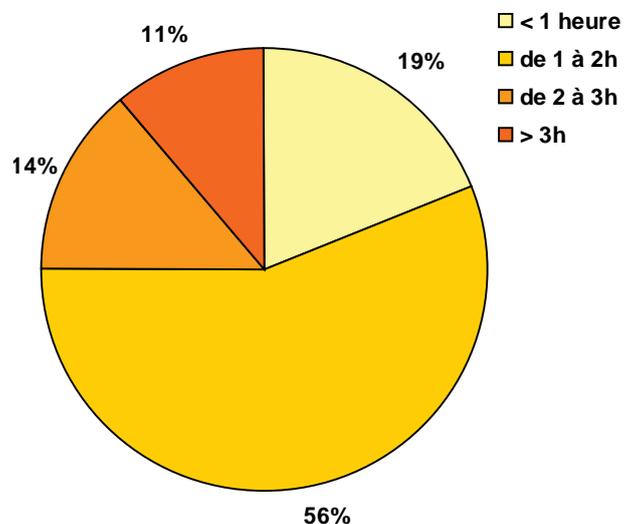
« ... les frais de train et de nourriture sont assez élevés au niveau mensuel. Pour les transports en ville, le rapport qualité/prix est plutôt satisfaisant ».

Déplacements hors de la région d'études

15% des étudiants se déplacent régulièrement (au moins une fois par semaine) hors de la région d'études pendant la période scolaire. On peut penser qu'il s'agit là du retour dans la famille pour un week-end.

Ce sont des déplacements d'une durée moyenne comprise entre 1 et 2 heures (56%), un quart se situe au-delà des 2 heures de trajet. Le trajet est en moyenne de 120 km, pour 17%, il est supérieur à 200km.

Les moyens de transports utilisés à cette occasion sont divers mais la voiture est largement en tête avec 54% d'utilisateurs, devant le train (28%), les autocars (11%) et le covoiturage (7%).



RAPPEL DES DERNIÈRES PARUTIONS

RAPPEL DES DERNIÈRES PARUTIONS

L'OVE 2010 - Tableaux de bord

(flux, stock, résultats aux examens)

parution annuelle - mai 2011

Devenir des diplômés de licence professionnelle 2009

Juillet 2011

Devenir des diplômés de Master 2009

Septembre 2011

Devenir des diplômés de Licence (L3) 2008

Juillet 2011



Observatoire de la Vie Etudiante, des formations et de l'insertion
professionnelle de l'université de Rouen

1, rue Thomas Becket

76821 MONT SAINT AIGNAN Cedex

Tél. et Fax : 02 35 14 69 23 - courriel : ove-ur@univ-rouen.fr

www.univ-rouen.fr/ove

Enquête réalisée par Y. Le Long - A. Bachelet - B. Laethem